



USACcgt

PAS DE FERMETURE DE CENTRE ENAC



« Au prochain embranchement, ne suivez pas le protocole... »

Le protocole 2016, dans sa partie concernant l'organisation territoriale de l'ENAC, signé par tous sauf l'USACcgt, prévoit la fermeture d'un site ENAC :

« ... des efforts de modernisation, de rationalisation et de diminution des coûts au travers de la fermeture d'un centre doivent être entrepris. »

A l'occasion de sa visite à l'ENAC, jeudi 17 mai 2018, Madame la Ministre chargée des transports Elisabeth Borne a annoncé sa "décision de ne fermer aucun des 8 centres qui forment aujourd'hui nos jeunes pilotes dans de bonnes conditions".

Ce changement d'orientation est une excellente nouvelle pour les agents de l'ENAC concernés et l'USACcgt se félicite du non respect des engagements protocolaires.